

**Lever de rideau
à l'Espace Culturel
Saint-Jacques**

Assainissement :
Explication
sur le changement
de la tarification

**Echanges entre
Clisson et Bamako :**
Trois Clissonnais se sont
rendus au Mali
à la rencontre
d'Astou et de ses
"Bambinos"





Faisons un vœu...

Au moment où paraîtra cet éditorial, les dernières lumières de 2004 se seront éteintes avec leurs souvenirs de bons et de moins bons événements pour chacun d'entre nous.

J'ai eu personnellement plaisir à vous retrouver le samedi 8 janvier 2005, au complexe polyvalent du Val de Moine, pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Nous avons fait ensemble le bilan de l'année 2004, mais aussi le point sur les réalisations de votre Conseil Municipal, à mi-mandat.

Je vous ai rendu compte des nombreux engagements que nous avons tenus, de nos réalisations et de l'avancement de nos projets pour le reste du mandat.

Je vous ai fait part de nos réflexions suite aux études que nous avons menées, à partir de nombreuses interrogations qui conditionnent notre avenir dans Clisson et au sein de notre communauté de communes.

Les sujets d'inquiétude ne manquent pas, mais la détermination et l'engagement de vos élus ne faiblissent pas, soyez-en assurés.

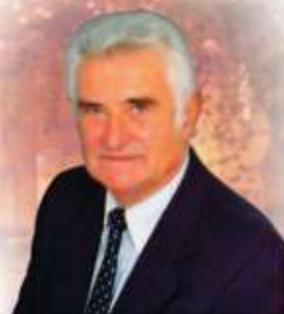
Le mandat que vous nous avez confié, nous l'accomplissons au mieux de nos possibilités, mais nous avons besoin de votre participation pour conforter les principales décisions qu'il va nous falloir prendre au cours de l'année 2005 :

- Etude de déplacement et de stationnement
- Schéma du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)
- Projets de réhabilitation et de reconstruction dans certains quartiers (Porte Palzaise, Saint-Antoine, place du Connétable, autour de la Gare, l'ex-Champ de Foire, etc.)
- Avenir de l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
- Choix de nos équipements en matière d'environnement

Autant de décisions importantes pour l'avenir que nous souhaitons prendre avec vos avis, à partir des résultats de nos études.

*Faisons ensemble le vœu
pour une bonne et une heureuse année 2005,
riche de concertations
et d'enrichissement mutuel.*

*Le Maire,
Bernard Bourmaud.*



Vie municipale 3

*PROJET DURABLE : 2000 arbres plantés
par les écoliers à Mocrat*

*CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF
À LA VIE ASSOCIATIVE*

Rétrospective 12

*NOUVEL AN DU MUSCADET :
3500 visiteurs pour cette 16^e édition*

*EN BREF... quelques photos souvenirs
d'un automne bien animé*

En bref 17

Associations 18

*LE CERCLE CELTIQUE DISTINGUÉ PAR
LA CONFÉDÉRATION WAR'L LEUR*

Etat civil 20

Agenda - détente 22

PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS VERS UNE IDENTITÉ CULTURELLE



Notion aux multiples facettes, le Pays est généralement surtout considéré dans une perspective géomorphologique ou économique (116 000 habitants, 2 000 exploitations agricoles, viticoles et maraîchères, plus de 300 entreprises de plus de 10 salariés, plus de 2 500 entreprises commerciales et artisanales), mais qu'en est-il du cadre territorial de sa dimension culturelle ?

Du 18 au 21 décembre 2004, la Maison de la Culture de Loire-Atlantique, le Pays du Vignoble Nantais et les communes de Basse-Goulaine, du Loroux-Bottreau et de Clisson s'associaient pour proposer une série de manifestations culturelles axées sur le conte : «Contes d'Europe et d'ailleurs».

Les objectifs de ces actions partenariales, dont fait partie aussi le Festival Jeune public «Cep Party» (prochaine édition : avril 2005), sont de modeler progressivement l'identité culturelle du vignoble et de favoriser la mise en réseau des diffé-

rents partenaires déjà présents sur le territoire.

Dans le cadre du projet autour du conte, la Ville de Clisson accueillait une formation ouverte aux enseignants, éducateurs spécialisés, psychologues, animateurs, lecteurs bénévoles et amateurs. Une trentaine de personnes s'est inscrite à la journée de formation qui s'est déroulée à l'Espace culturel Saint-Jacques, le 18 novembre 2004. Elles ont pu suivre les conseils de trois professionnels : Michel Lefèvre (association «Paroles de marmite»), Marc Buléon (association «Mots et

couleurs») et Philippe Sizaire (association «Aime les mots dits»). Dans la continuité du projet, un après-midi «conte oriental», avec deux représentations des «Aventures de Sindbad le marin», s'est déroulé à Clisson le 18 décembre 2004. Ce spectacle programmé par la Ville de Clisson, dans le cadre de la saison 2004-2005, a ainsi pu bénéficier de l'opération «Contes d'Europe et d'ailleurs», un soutien supplémentaire à la mise en place des premières actions de sa politique culturelle.

■ SAMEDI 12 ET

DIMANCHE 13 FÉVRIER 2005

La Saint-Valentin à Clisson

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson vous invite à fêter la Saint-Valentin dans le cadre enchanteur de la Garenne Valentin.



Le 7^e concours d'écriture «La plus belle lettre ou le plus beau poème d'amour», organisé en collaboration avec La Poste, est ouvert à tous. Prenez votre plume pour y participer ! Le règlement est disponible sur simple demande à l'Office de Tourisme (place du Minage) ou sur le site internet «www.clisson.com». Ce concours est doté de nombreux lots offerts par les commerçants clissonnais.

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 11h à 18h, dans la salle des Mariages : Exposition sur le thème «Bulles d'amour : Quand les bandes dessinées vous parlent d'amour», présentation des poèmes du concours et lecture de correspondances amoureuses.

Dimanche à 11h, dans la salle de l'Oratoire : Remise des prix du concours d'écriture et interprétation du prix musical 2004 par Frédéric Chaplain et François Caspari, artistes du label clissonnais «Prikosnovénie».

Quelques rappels... en bref

■ OCCUPATIONS À TITRE PRIVATIF DU DOMAINE PUBLIC

Vous devez déménager ou vous envisagez de vous faire livrer des matériaux... Sachez que le fait d'occuper temporairement le domaine public est soumis à autorisation municipale. Les demandes sont à formuler auprès du service «Accueil Population», en mairie, au moins dix jours avant la date prévue.

Un arrêté municipal vous autorisant à occuper momentanément le domaine public vous sera alors remis.

■ VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX

Vous voulez faire agrandir votre maison, y aménager une véranda, modifier vos ouvertures, changer vos fenêtres, installer des velux, clôturer votre jardin... Quel que soit votre projet, il est nécessaire que vous preniez contact avec le service «Urbanisme» de la mairie (secteur municipal «Cadre de Vie et Espaces publics»).

Tout projet, quel qu'il soit, doit être soumis à autorisation afin que sa réalisation soit effectuée en accord avec la réglementation et en particulier avec le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en vigueur sur la commune.

■ VÉRIFIEZ LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTEUR

Les fuites d'eau sur les installations des ménages sont la première cause de gaspillage en France.

Certaines sont faciles à détecter, lorsqu'elles se produisent sur un robinet, une chasse d'eau, un ballon d'eau chaude ou un joint défectueux.

Détecter les fuites cachées à l'aide de votre compteur :

- Fermez tous vos robinets et vérifiez qu'aucun appareil électroménager consommateur d'eau n'est en marche.
- Relevez les chiffres de votre compteur.
- Attendez 2 heures au minimum sans faire couler d'eau.
- Relevez à nouveau votre compteur.

Si les chiffres ont changé, il y a probablement une fuite. Faites appel à un plombier si vous doutez de l'origine de la fuite ou si vous ne l'avez pas trouvée.

Le contrôle de votre compteur d'eau doit se faire régulièrement.

■ 2005 L'ANNÉE CACAULT

La Ville de Clisson, à l'occasion du bicentenaire de la mort de François Cacaault, souhaite que 2005 soit l'«Année Cacaault». De nombreuses animations viendront ponctuer la vie clissonnaise pendant ces douze mois. Les associations locales seront associées à l'événement.

MAIS AVANT TOUTE CHOSE, RAPPELONS QUI ÉTAIT FRANÇOIS CACAULT.

Fils d'un maître-façancier, ingénieur et auteur du plan de Nantes de 1755 (qui servit de base aux plans d'embellissement de la ville), François Cacaault commence sa carrière dans l'enseignement à l'École militaire de Paris. Il voyage ensuite à travers l'Europe et fréquente les milieux artistiques et littéraires. Il entre dans la carrière diplomatique comme secrétaire d'ambassade près la Cour des Deux-Siciles, à Naples, en 1785. Chargé d'une mission auprès du Pape, il doit, à la suite des émeutes de 1793, vendre les biens des fondations françaises à Rome, assurer la fermeture de l'Académie de France et rapatrier les artistes français.

Durant son séjour en Italie, François Cacaault achète plus d'un millier de peintures et plus de cinq mille estampes, représentatives de l'art occidental de la fin du XIII^e siècle au début du XIX^e siècle. La constitution de cette collection, qui compte aussi des sculptures, a bénéficié de circonstances très favorables : conseils probables du peintre Wicar, lui-même collectionneur ; présence sur le marché, et notamment chez le brocanteur Corazetto de la place Navone, d'œuvres saisies dans les églises et couvents ; suppression, de 1798 à 1802, d'une loi d'immobilisation des œuvres d'art dans les Etats Pontificaux.



Portrait de François Cacaault [1743-1805] - Gravure par P. Fontana d'après M^{lle} Coltinelli, 1803 (Nantes, Musée Dobrée)

Pour la présentation de cette collection, François Cacaault et son frère Pierre, qui ont retenu Clisson comme lieu de séjour dès 1796, y fondent un musée dont la vocation est de contribuer à la diffusion du goût, de la beauté et de favoriser l'étude. Ce "musée-école" naît d'une passion pour l'art et témoigne du contexte politique qui affirme la volonté de rendre accessibles à tous, les chefs-d'œuvre de l'art, dans un idéal d'éducation artistique. Aujourd'hui, une grande partie de la collection des frères Cacaault est visible au Musée des Beaux-Arts de Nantes.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS...

Le samedi 19 février, la section «Patrimoine et Histoire locale» de l'association A.V.F.-Clisson organise une veillée-conférence consacrée à la vie de François Cacaault. Rendez-vous à 19h, au Cercle Olivier de Clisson (place des Douves).

Pour contacter les élus par courriel

Une question à poser, une réflexion à apporter ou un rendez-vous à fixer, n'hésitez pas à contacter les adjoints par courriel. Voici leurs coordonnées :

■ Yves CEVAER

1^{er} Adjoint
Urbanisme et travaux
ycevaer@mairie-clisson.fr

■ Adélaïde LECOMTE

2^e Adjointe
Affaires générales et travaux
alecomte@mairie-clisson.fr

■ Jean BOUDEAU

3^e Adjoint
Accueil population, ruralité et citoyenneté
jboudeau@mairie-clisson.fr

■ Arlette GUILLAUMIE

4^e Adjointe
Affaires sociales
aguillaumie@mairie-clisson.fr

■ Jean-Michel BUSSON

8^e Adjoint
Sports, associations, communication et moyens des services
jmbusson@mairie-clisson.fr

■ Benoist PAYEN

5^e Adjoint
Commerce, artisanat, relations avec les industriels
Ressources humaines
bpayen@mairie-clisson.fr

■ Jacques CAZAUX

6^e Adjoint
Affaires culturelles, tourisme et environnement
jcazaux@mairie-clisson.fr

■ Jocelyne PRUD'HOMME

7^e Adjointe
Affaires scolaires, petite enfance
jprud'homme@mairie-clisson.fr

BIENVENUE A UN NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

Steve MOURAUD a intégré l'équipe des «Espaces verts» le 18 octobre dernier.

Âgé de 20 ans, ce jeune Clissonnais a été embauché en tant qu'agent d'entretien après avoir obtenu un Bac professionnel «Travaux paysagers» à Machecoul. Steve connaissait bien le service puisque, dans le cadre de sa formation par alternance, il a déjà travaillé pendant un an pour la Ville de Clisson.



Clisson-Bamako, l'histoire continue

TROIS CLISSONNAIS SE SONT RENDUS AU MALI À LA RENCONTRE D'ASTOU ET DE SES "BAMBINOS"

Le 13 mai dernier, Astou Sylla, Directrice d'un jardin d'enfants à Bamako, avait été reçue à Clisson, pour signer avec M. le Maire, une convention d'échange entre les enfants du jardin «Les Bambinos» et ceux de la Maison de l'Enfance (Les objectifs de cette convention sont de «permettre aux enfants de découvrir un pays et sa culture [...], de créer des liens par l'intermédiaire des éducateurs, sur des thèmes comme le jeu, les jouets, la musique, les fêtes, la vie quotidienne et les métiers»).



De gauche à droite : Hawa (la fille d'Astou et de Daouda Sylla), Annelise Jegat, Astou Sylla, la jeune et brillante Biba (élève à l'Ecole Fondamentale Malick Gueye Fall), Monsieur le Maire de Bamako (Commune II) et les officiels de l'Education Nationale découvrent, en compagnie d'Annelise Jegat, le matériel pédagogique offert par la Ville de Clisson.

A son tour, Annelise Jegat, Directrice du Centre de loisirs de la Maison de l'Enfance, accompagnée d'Anne Loiret, sa collègue, et de Jacques Souchu, également à l'origine du projet, s'est rendue dans la capitale malienne pour sceller officiellement les liens.

Lors d'une cérémonie, le mardi 16 novembre, à laquelle participaient le maire de la Commune II de Bamako, un représentant du Ministère de l'Education Nationale, le staff éducatif du jardin d'enfants et de l'Ecole Fondamentale Malick Gueye Fall et les parents d'élèves, Annelise et Astou ont rappelé l'importance de ces échanges entre Maliens et Français, qui vont permettre aux enfants de s'ouvrir à la culture de l'autre ; un acte collectif qui contribue, comme autant d'initiatives dans le monde, au rapprochement des peuples.



Astou Sylla, en compagnie d'une éducatrice dans une salle du jardin d'enfants «Les Bambinos»

LA LIAISON POSTALE CLISSON-BAMAKO EST ÉTABLIE

A son retour à Clisson, Annelise Jegat était chargée des lettres écrites par Bébéto, Biba et leurs petits camarades des «Bambinos» et de l'école Malick Gueye Fall.

La correspondance a débuté : La Poste et le réseau Internet vont - nous l'espérons - être surchargés de courrier pendant de nombreuses années.

Geneviève Couteau peut être heureuse d'avoir, avec son mari Joseph, conduit Annelise et les enfants de Clisson sur la route de Bamako, à la rencontre de ses amis Astou et Daouda Sylla. Lutter contre le racisme, s'ouvrir au monde a toujours été le leitmotiv de Geneviève et Joseph. Peintre et vétérinaire, ces derniers ont parcouru le globe et ont permis de lutter, à leur manière, contre l'ignorance et l'intolérance entre citoyens du monde, et surtout ils ont transmis leur humanité aux jeunes générations.

PROJET DURABLE

2000 arbres plantés par les écoliers à Mocrat

Les 23, 25 et 26 novembre, 480 élèves des écoles Jacques-Prévert et Sainte-Famille, aidés par les agents municipaux du service «Espaces verts», ont planté 2 000 arbres sur la Garenne Mocrat.

C'est dans le cadre de l'opération 2004 «Projet Durable», que la Ville de Clisson, après avoir proposé à ces mêmes écoliers une exposition interactive sur «l'Eau», au printemps dernier, les a invités à continuer le travail débuté en 1988 par leurs camarades.

Au total, 4200 arbres ont été plantés depuis 1988 sur une surface de 20000 m², en vue de réhabiliter le site de l'ancienne carrière de Mocrat, qui fut exploitée de 1930 à 1958, avant de devenir une déchetterie jusqu'en 1979.

Fermée définitivement depuis 1999, la garenne est aujourd'hui rendue à la nature, grâce au travail des «petites mains écolières» qui pourront, plus tard, flâner dans les bois de Mocrat en empruntant le chemin piétonnier (un projet) reliant la Garenne Valentin au village de Bournigal, le long de la Moine.



TRAVAUX Coup de projecteur sur les travaux



■ Restauration du Cercle Olivier de Clisson

Construit en 1978, le bâtiment avait besoin «d'un coup de neuf». Par souci d'économie et de confort, une chaufferie à gaz a été installée pour 55 000 euros.

La restauration intérieure (changement du carrelage, peinture, éclairage et décoration) rend les salles du Cercle Olivier de Clisson très agréables aux quinze associations qui l'occupent en semaine et aux privés qui la louent le week-end.

Les travaux ont duré de juin à octobre 2004, pour un montant de 138 012,12 euros H.T..

■ Les chantiers d'assainissement

Dans le cadre du programme des travaux d'assainissement du secteur Marre-Rouge/Prévôté/Nid-d'Oie, un bassin de rétention est actuellement aménagé par la société Blanloeil (Clisson). Destiné à collecter les eaux pluviales des quartiers de la Marre-Rouge et de la zone industrielle de Tabari, il sera achevé pour la fin février 2005.

On profite d'un aménagement de surface des rues de la Cure et du Couvent des Dames, dans le quartier de la Trinité, pour poser également un tuyau d'assainissement. Le montant de l'opération s'élève à 54 358 euros H.T..

■ Opération "Redonnons un cachet au Quartier St-Antoine"

Cet ancien quartier de la ville était autrefois une zone d'activité dense ; on y trouvait l'hôpital et plusieurs entreprises, dont la filature Delaroche. Au cours de ces dernières décennies, cette activité s'est dispersée pour s'installer dans des zones plus attractives ; ce phénomène de délocalisation a désertifié peu à peu la rue St-Antoine. Ayant ainsi perdu progressivement de son attrait, elle ne connaîtra, pendant près d'un demi-siècle, aucun aménagement ou entretien conséquent.

Aujourd'hui et depuis ces dix dernières années, un renouveau s'installe dans ce quartier. Bon nombre d'habitations ou de manufactures ont fait l'objet d'acquisition par des propriétaires qui les réhabilitent. Si les façades ont été restaurées et les intérieurs aménagés par les différents propriétaires, il n'en a pas été de même pour le domaine public : tapis de chaussée usé, zones piétonnes pavées impraticables. Après avoir réalisé des travaux d'assainissement et d'effacement des réseaux aériens, la Ville a confié à l'entreprise Aubron-Méchineau (Gorges), l'aménagement de la voirie (bordures et terrassement) de la place

Albert-Forget, du passage Raymond-Leray (accès piétonnier au parc du Domaine Départemental de la Garenne Lemot) et de la rue Saint-Antoine.

Cet aménagement doit consister à améliorer la lisibilité du site et la mise en valeur du patrimoine (utilisation de matériaux de terrassement nobles et pavage à l'ancienne, plantation de végétaux), tout en conservant un usage compatible avec les besoins des riverains (création et structuration des aires de stationnement).



■ Le jardin

Les maçonneries quasi-achevées, le service municipal des «Espaces verts» s'apprête à débiter les plantations du jardin public prévu aux abords de l'Espace culturel Saint-Jacques.

Dès la fin février, vous devriez pouvoir assister à la pousse des premières plantes médicinales et condimentaires qui composeront le jardin médiéval. Il faudra patienter jusqu'au printemps, voire à l'automne 2005, pour pouvoir humer les parfums des châtaigniers, rosiers, fruits rouges et raisins qui viendront délimiter les espaces de déambulation d'un lieu unique, voulu propice au calme, en plein cœur de la cité.

achevés et en cours

■ Extension des locaux de l'A.S.S.A.D.A.P.A.

Suite à la demande de l'association de service de soins à domicile, la Ville a programmé une extension du Centre Médico-Social pour pouvoir créer un bureau supplémentaire et agrandir la salle de réunion. Les travaux, débutés à la mi-décembre, prendront fin dans quatre mois. Le montant global pour cette extension d'environ 45 m² est estimé à 41 700 € H.T.

■ Aménagement extérieur du Centre Technique Municipal (rue des Filatures)

Les travaux consistent à l'aménagement d'aires de parking, de stockage et d'un quai d'accès aux ateliers du



Centre technique. A l'instar des entreprises implantées sur le parc industriel de Tabari, la commune veille à la qualité de présentation de ses infrastructures.

A la fin du chantier, prévue en 2006 (réalisation en trois tranches : décembre 2004, janvier 2005, 2006), le site d'exploitation technique de la ville devrait répondre aux exigences environnementales et esthétiques nécessaires à la promotion d'une zone industrielle dynamique. Le coût de l'opération est estimé à 124 463 € H.T..

médiéval sort de terre



Bienvenue aux nouveaux commerçants clissonnais !



Isabelle et Nicolas BOLO
COMPTOIR DU SOLEIL
 Epicerie méditerranéenne, produits alimentaires et vins provenant d'Italie et du Sud de la France
 11, rue du Minage - 02 40 92 81 54
 Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi : 9h-12h30 et 15h-19h30
 Dimanche : 10h-13h



Jacqueline BRICAUD et Ian MONFORT
LA PIÈCE UNIQUE
 Artisanat - Création - Espace d'objets utilitaires déposés par des créateurs régionaux - Pièces uniques : luminaires, bijoux, poteries, objets et mobilier en bois
 6, rue de la Vallée - 02 40 38 08 79
 Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi : 10h-12h30 et 15h-19h - Dimanche : 14h30-19h



Céline et Fabrice FILLY
LE CHAT BOTTÉ
 Crêperie - Salon de thé - Saladerie
 7, rue Tire Jarrets - 02 40 54 29 10
 Horaires d'ouverture : Du mardi au dimanche : le midi à partir de 12h et le soir à partir de 19h. Le dimanche, "Le Chat Botté" fait Salon de thé à partir du midi, et reste ouvert tout l'après-midi jusqu'au service du soir (19h).



Christine et Yves PALANCA
BOULANGERIE "ALEXANDRA"
 Boulangerie - Pâtisserie artisanale - Spécialités : pains fantaisies sur commandes, le Menelick (gâteau au chocolat) et la baguette à l'ancienne.
 18, grande rue de la Trinité - 02 40 54 01 16
 Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche : 6h45-13h30 et 15h30-19h30

■ CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF À LA VIE ASSOCIATIVE

La Ville de Clisson compte actuellement plus de 110 associations, dans des domaines très diversifiés tels que le sport, la culture et les arts, l'action sociale et citoyenne. Le choix des loisirs mis à la disposition des habitants est vaste et témoigne du dynamisme du bénévolat clissonnais.

En 2000, dans le cadre d'une restructuration des services municipaux, le secteur «Animation et Vie de la Cité» a été mis en place comme interlocuteur technique privilégié du tissu associatif communal.

En 2005, dans une logique de démocratie participative, la municipalité décide de créer le «Comité Consultatif à la Vie Associative». Cette création a déjà fait l'objet d'une réunion le 22 octo-

bre 2004, au cours de laquelle Monsieur Jean-Michel Busson, adjoint délégué à la Vie associative, a exposé le projet à l'ensemble des associations.

Destiné à affirmer le lien fort qui unit une volonté municipale de soutenir la vie associative aux initiatives de ses acteurs, ce comité, composé de 22 membres (8 élus du Conseil municipal et 14 représentants d'associations), aura pour mission de formuler tout avis et proposition sur les questions qui intéressent le fonctionnement de ce secteur.

C'est au sein du comité que seront centralisés les besoins généraux formulés par les associations et les souhaits de la municipalité en matière juridique, logistique (utilisation des équipements communaux), organisationnelle (mise en place des manifestations et d'un forum

associatif) et administrative. Ces différents avis formulés pourront ainsi être collégalement discutés avant qu'une décision politique ou technique ne soit prise en Bureau ou en Conseil municipal. Le comité permettra également de créer un lien inter-associatif nécessaire au renforcement et à l'harmonisation des actions engagées sur la commune, par la Ville et/ou par les associations. Sa première mission sera de débattre d'une charte de la vie associative, qui, justement, régira les rapports entre la Collectivité et les associations.

Mis en place au début de l'année 2005, ce comité consultatif devrait favoriser, soutenir et coordonner l'expression et la participation des bénévoles associatifs à la Vie de la Cité.

LA RESTAURATION SCOLAIRE : UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Elaboration d'une charte de qualité pour le restaurant Jacques-Prévert

La sécurité alimentaire est aujourd'hui une véritable préoccupation. La multiplication des risques sanitaires a interpellé les élus locaux sur la responsabilité qu'ils ont à assumer dans ce domaine. La mise en place d'une commission «Menu» a été l'une des premières décisions prises par la municipalité en septembre 2001.



Son but est de réfléchir au fonctionnement du restaurant scolaire Jacques-Prévert, à l'organisation des repas, à la mise en place d'animations et à l'élaboration d'une charte de qualité. Elle est composée d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants et d'agents municipaux (le directeur du secteur «Educatif et social», les cuisiniers, les animateurs et les ATSEM*), et se réunit, en moyenne, trois à quatre fois par an.

Dans un premier temps, rigueur et vigilance ont été les impératifs des décisions prises par cette commission, afin de sélectionner et contrôler les sources d'approvisionnement et la qualité des produits alimentaires utilisés.

Concrètement, depuis 2001, la commission a décidé :

- de faire appel à une diététicienne de l'Institut Départemental d'Analyse et de Conseil (I.D.A.C.) pour assister les cuisiniers

dans l'élaboration de menus équilibrés ;

- de demander à l'I.D.A.C. de procéder régulièrement à des analyses microbiologiques des aliments ;
- de sélectionner les fournisseurs du restaurant, pour garantir la fraîcheur, la qualité, la saisonnalité et la traçabilité des produits commandés ;
- de permettre aux familles de consulter les menus ;
- de proposer des animations pendant «La semaine du goût», tous les ans, en octobre ;
- de commander une étude acoustique des réfectoires à la D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), afin de réorganiser les salles (les résultats de cette étude sont consultables à la Maison de l'Enfance) ;
- de former le personnel de restauration (cuisine et service). Une première session sur l'hygiène a eu lieu.

Aujourd'hui, une charte de qualité est en cours d'élaboration. Il s'agit de rendre plus lisible l'engagement pris par la Collectivité depuis quatre ans, concernant l'évolution du restaurant scolaire Jacques-Prévert, son fonctionnement et son animation. Les groupes de travail qui constituent la commission «Menu» et qui travaillent à cette charte, réfléchissent également à la mise en place d'un règlement intérieur destiné aux enfants, et qui porte sur l'accueil, le déroulement des temps de repas et la sensibilisation au goût des aliments.

Chaque famille concernée par la restauration du groupe scolaire Jacques-Prévert sera bien sûr destinataire des différents documents en cours d'élaboration.

(*) A.T.S.E.M. : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2004

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à l'élu de votre quartier.

FINANCES

Versement d'une avance sur subvention à l'association «Les Italiennes» :

L'association organisatrice du festival «Les Italiennes» a vu sa fréquentation baisser lors de l'édition des 9-10 et 11 juillet 2004. Le déficit enregistré de 4597 € est essentiellement dû aux mauvaises conditions météorologiques de ce deuxième week-end de juillet. Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 5000 € pour couvrir le déficit constaté et soutenir l'association organisatrice d'un événement culturel de qualité. Cette somme sera déduite de la demande de subvention de l'association pour l'année 2005.

PATRIMOINE

Remplacement de la toiture de l'église Notre-Dame : En 2002, la commune avait fait procéder à la réfection du

clocher. C'est aujourd'hui urgent de remplacer l'ensemble de la toiture de l'église. Ces travaux de couverture ont été estimés à 294 955 €. Le Conseil municipal après validation du programme et du plan de financement des travaux, autorise le lancement de la consultation auprès des entreprises.

Plan de financement prévisionnel

	DÉPENSES	RECETTES
DÉPENSES		
1. Travaux	229 000 €	
2. Contrôleur SPS	2 300 €	
3. Maîtrise d'oeuvre (6%)	13 740 €	
4. Estimation des coûts de maîtrise d'ouvrage (2%)	4 580 €	
Sous-total du coût de l'opération H.T.	249 620 €	
T.V.A. sur travaux et honoraires SPS à 19,6 %	45 335 €	
RECETTES		
Subventions du Conseil Général (15%)		34 350 €
Autofinancement sur le budget général de la commune		260 605 €
TOTAL	294 955 €	294 955 €

URBANISME

La commune acquiert les bâtiments Priou, situés rue des Rosiers (parc industriel de Tabari) : Dans le cadre du projet d'aménagement du site du Champ

de Foire (aujourd'hui sans affectation), l'acquisition d'une parcelle de 3 549 m², pour 68 600 €, permet de dégager un linéaire important en façade de la rue des Rosiers, artère majeure du parc industriel de Tabari.

SERVICES TECHNIQUES

Aménagement de la rue Saint-Antoine :

Après avoir réalisé des travaux d'assainissement puis d'effacement des réseaux aériens, la commune confie à l'entreprise Aubron-Méchineau (Gorges) le réaménagement de la voirie de cette rue servant de liaison entre le centre historique de la ville et le Domaine Départemental de la Garenne Lemot, pour un montant de 336 441 € H.T..

INTERCOMMUNALITÉ

Syndicat Mixte du Pays du Vignoble

Nantais (S.M.P.V.N.) : La compétence «Adhésion à des structures intercommunales» est confiée à la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson (C.C.V.C.). La commune de Clisson, à l'instar des communes adhérentes au S.M.P.V.N. de la C.C.V.C., se retire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2004

FINANCES

Adoption des budgets supplémentaires de l'exercice 2004 :

Budget Général de la commune :

Investissement	Dépenses	Recettes
Budget primitif	5 460 040,00 €	5 460 040,00 €
Budget supplémentaire	3 134 387,39 €	3 134 387,39 €
SOUS-TOTAL	8 594 427,39 €	8 594 427,39 €

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Budget primitif	5 963 250,00 €	5 963 250,00 €
Budget supplémentaire	259 116,67 €	259 116,67 €
SOUS-TOTAL	6 222 366,67 €	6 222 366,67 €

TOTAL	Dépenses	Recettes
TOTAL	14 816 794,06 €	14 816 794,06 €

Budget annexe de l'assainissement

Investissement	Dépenses	Recettes
Budget primitif	626 406,00 €	626 406,00 €
Budget supplémentaire	1 575 590,14 €	1 575 590,14 €
SOUS-TOTAL	2 201 996,14 €	2 201 996,14 €

Exploitation	Dépenses	Recettes
Budget primitif	426 969,00 €	426 969,00 €
Budget supplémentaire	416 485,02 €	416 485,02 €
SOUS-TOTAL	843 454,02 €	843 454,02 €

TOTAL	Dépenses	Recettes
TOTAL	3 045 450,16 €	3 045 450,16 €

Budget annexe de l'eau potable

Investissement	Dépenses	Recettes
Budget primitif	311 115,00 €	311 115,00 €
Budget supplémentaire	142 597,65 €	142 597,65 €
SOUS-TOTAL	453 712,65 €	453 712,65 €

Exploitation	Dépenses	Recettes
Budget primitif	442 535,00 €	442 535,00 €
Budget supplémentaire	63 101,72 €	63 101,72 €
SOUS-TOTAL	505 636,72 €	505 636,72 €

TOTAL	Dépenses	Recettes
TOTAL	959 349,37 €	959 349,37 €

Fixation du prix de vente de l'eau potable et des redevances d'assainissement applicables au 1er janvier 2005 :

ASSAINISSEMENT	2004	2005
Depuis le 1 ^{er} janvier 1998, tous les immeubles raccordés au réseau public d'assainissement sont assujettis à la redevance d'assainissement, conformément à la loi n°92-3 du 3 janvier 1992.	HT	HT
① Redevance d'assainissement applicable par logement raccordé ou raccordable au réseau public d'assainissement	(inclus 40m ³)	
➤ abonnement forfaitaire de base	50,00 €	15,00 €
➤ par mètre cube supplémentaire	1,34 €	1,34 €
• immeuble raccordé au réseau public de l'eau potable, calcul basé sur les mètres cubes d'eau facturés		
• immeuble non raccordé au réseau public de l'eau potable, calcul basé sur un forfait de 22 m ³ par personne vivant au foyer		
• immeuble bénéficiant d'un raccordement au réseau public d'eau potable bénéficiant d'un puits : calcul basé sur la plus forte consommation entre l'application du forfait ci-dessus et le relevé du compteur d'eau potable		
RAPPEL : Exonération de la redevance d'assainissement, quand il y a application du tarif fuite.		
② Redevance spécifique d'assainissement pour l'entretien des assainissements autonomes	55,00 €	60,00 €
③ Participation de raccordement à l'égout (P.R.E.), par logement ou activité (suivant permis de construire)	922,00 €	1 000,00 €

RAPPEL : Les travaux de raccordement et de branchement au réseau public d'assainissement sont réalisés par la Ville, sous le contrôle des services techniques, à la charge du pétitionnaire, après son acceptation du devis (suivant délibération n°88.03.28 du 18 mars 1988).

A noter : La méthode de tarification de l'assainissement a été modifiée. Les montants de l'abonnement et de la redevance sont désormais conditionnés

PRIX DE VENTE DE L'EAU POTABLE	2004	2005
	Le mètre cube HT	Le mètre cube HT
PRIX FIXE PAR ABONNEMENT	33,47 €	38,22 €
de 0 m ³ à 150 m ³	0,91 €	0,93 €
de 151 m ³ à 500 m ³	1,07 €	1,09 €
de 501 m ³ à 3 500 m ³	1,08 €	1,10 €
+ de 3 500 m ³	0,67 €	0,68 €
TARIF FUITE (Exonéré de la redevance d'assainissement)	0,67 €	0,68 €

par les mètres cubes d'eau consommés. A compter du 1^{er} janvier 2005, un ménage clissonnais devra s'acquitter d'un abonnement de 15 €, puis devra payer 1,34 € son m³ d'eau consommé. Lire en page 11 de ce magazine.

(suite)

URBANISME

Aménagement de la zone du Champ de Foire : La commune délègue la maîtrise d'ouvrage.

Suite à l'étude de programmation urbaine réalisée en 2002-2003, la municipalité envisage d'aménager la zone du Champ de Foire. Il est prévu :

- de réaliser une opération mixte incluant habitat et bureaux ;
- de réserver une partie importante du site pour l'implantation future d'un établissement d'enseignement ou de formation professionnelle ;
- de créer un pôle culturel avec la construction d'une médiathèque et le déplacement du cinéma Le Connétable.

Le Conseil municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société d'Équipement de Loire-Atlantique (S.E.L.A.) pour la coordination et le pilotage de l'étude de programmation complète à venir. Le coût total de cette intervention est estimé à 107 000 euros H.T..

SERVICES TECHNIQUES

Rue Docteur-Duboueix : adoption du programme d'aménagement de la voirie.

Après les travaux de réhabilitation de l'ancienne église Saint-Jacques et la création du jardin médiéval, la commune souhaite poursuivre la remise en état des abords du monument historique par l'aménagement de la rue Docteur-Duboueix. Cet aménagement reprend les critères esthétiques mis en œuvre dans la création du jardin médiéval.

Montant prévisionnel de l'opération

	DÉPENSES	RECETTES
DÉPENSES		
1. Relevés topographiques	1 364 €	
2. Travaux d'aménagement (voirie et trottoirs)	101 000 €	
3. Publication	850 €	
4. Estimation des coûts internes (salaires des agents municipaux concernés par les opérations et frais généraux)	1 900 €	
Sous-total du coût de l'opération H.T.	105 114 €	
T.V.A. sur travaux à 19,6 %	20 602 €	
RECETTES		
Subvention du Conseil Général (10% plafonnés)		10 100 €
Autofinancement sur le budget général de la commune		115 616 €
TOTAL	125 716 €	125 716 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2004

FINANCES

Le Village Vacances Henri-IV accueillera, hors saison, des jeunes du Centre scolaire d'Angreviers :

Le Village Vacances Henri-IV est géré par l'association «Relais Soleil, Vacances, Loisirs et Culture aux Pays d'Armor». Les bâtiments, propriété de la commune, sont mis à disposition de l'association depuis le 21 février 2002, date de la délibération du Conseil municipal faisant référence à la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 20 ans. L'activité du gestionnaire est très satisfaisante, avec une fréquentation en hausse régulière et un compte d'exploitation positif. Ces bons résultats permettent de financer les travaux de maintien en bon état du patrimoine communal. Le Centre scolaire d'Angreviers cherche à organiser une déconcentration de son internat. Des jeunes pourraient être accueillis en période scolaire, du lundi soir au vendredi matin, ce qui engendrerait une occupation complémentaire et une croissance de la fréquentation hors saison de l'établissement. Pour héberger des mineurs en internat, le site devra recevoir d'importants travaux de mise aux normes. Le niveau des investissements justifie que le payeur dispose de garanties d'accès au site très formalisées. Le Conseil municipal décide que l'association «Relais Soleil» devra contractualiser avec le Centre scolaire d'Angreviers de Gorges.

PATRIMOINE

Restauration de l'église de la Trinité :

Ce projet de rénovation avait été lancé en septembre 2002. Les marchés de travaux ont été attribués pour un montant global prévisionnel de 998 857,75 euros H.T..

Des demandes de subventions ont été déposées à la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles), au Conseil Régional et au Conseil Général.

SERVICES TECHNIQUES

Assainissement : Lancement des travaux du secteur du Grand Champ.

Le Grand Champ est le dernier village du secteur Nord-Est de la commune à ne pas être raccordé à l'assainissement collectif. Pour assainir les habitations, la discothèque Le Looksor, ainsi qu'une parcelle communale, il est nécessaire de disposer d'un réseau d'assainissement qui soit en mesure de recevoir correctement les effluents.

Ce réseau est disponible route de la Dourie, l'étude prévoit donc d'injecter les effluents mécaniquement vers celui-ci.

Le franchissement du rond-point de la voie de contournement sera possible en raison de fourreaux de réserves existants. Le Conseil Municipal décide de programmer ces travaux sur l'exercice 2005, pour un montant prévisionnel de 183 000 € H.T..

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Création d'un Comité Consultatif à la Vie Associative :

Lire article p. 8

Ce comité, dont l'objectif est de favoriser la participation à la vie locale des associations clissonnaises, aura pour mission, dans un premier temps, de mettre en place une charte de la vie associative.

Il sera saisi par le maire et/ou son adjoint délégué à la Vie Associative, sur des sujets généralistes, concernant les associations, pour leur apporter une aide pour des besoins juridiques et logistiques, en terme de formation de leurs responsables et concernant l'utilisation des équipements communaux. A cela, s'ajoute une aide à l'organisation des manifestations et la mise en place de la journée des associations. Ce comité sera constitué d'élus et de représentants désignés par les différentes associations. Les élus désignés par le Conseil municipal sont :

■ Adjoints

- Jean-Michel BUSSON
- Arlette GUILLAUMIE
- Jacques CAZAUX
- Jocelyne PRUD'HOMME

■ Conseillers municipaux

- Gilbert BARBAUD
- Fabienne THUAUD
- Isabelle BAUDU
- Marie-Elisabeth BELOUIN

(suite)

Mise en place d'une commission municipale «Gens du Voyage» :

Suite à l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage, il s'avère nécessaire de mobiliser la réflexion et de mettre en place un accompagnement fort pour l'avenir et la gestion de l'équipement. Au titre de sa délégation en matière sociale, le maire a désigné Mme Arlette Guillaumie en charge de ce dossier.

La composition de la commission est la suivante :

■ Vice-Présidente : Arlette Guillaumie

■ Les membres :

- Jocelyne Prud'homme, Vincent De Filippo, Danielle Mabit, Roland Pavageau, Nicole Duguy, Isabelle Baudu, Isabelle De Rotalier, Françoise Gauthier, Franck Nicolon, Gilbert Arnaud.

INTERCOMMUNALITÉ

Adhésion au S.I.V.U. de la Petite enfance :

Clisson s'associe aux communes de Gétigné, Gorges et Saint-Lumine-de-Clisson au sein d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) regroupant les services publics relatifs à la Petite enfance.

Le Conseil municipal adopte les termes des statuts du futur établissement public et désigne deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour siéger au comité syndical. Sont élus :

■ Délégués titulaires : - Bernard Bourmaud

- Jean-Michel Busson

■ Déléguée suppléante : - Jocelyne Prud'homme

■ MOT DE L'OPPOSITION

Les Conseils municipaux du 21 octobre et du 18 novembre ont fait apparaître des divergences de fond sur au moins trois dossiers.

● **La tarification de l'assainissement proposée pour 2005, par Monsieur le Maire, nous a conduits à établir une contre-proposition.** Mais nous n'avons pas été entendus. En effet, en 2005, tous les abonnés de la SAUR qui consomment moins de 40 m³ d'eau verront leur facture assainissement baisser jusqu'à 20 % pour certains. Tous les autres (sauf ceux qui ont un puits) verront leur facture augmenter de 18 €. Les travaux d'assainissement effectués s'expliquent par la nécessité de séparer les eaux pluviales et les eaux usées. L'objectif est d'éviter de déverser de l'eau sale dans la rivière. Il nous semble donc normal que chacun soit concerné par cette amélioration qualitative. C'est pourquoi nous avons proposé une augmentation uniforme de 9 euros pour chaque abonné.

● **Un deuxième sujet traitait du lancement des études pour le devenir du Champ de Foire.** La Commune va déléguer la maîtrise d'ouvrage à un cabinet (la S.E.L.A.) pour 21 000 € auxquels il faudra ajouter plus de 77 000 € d'études techniques. Nous pensons que les compétences des élus et des salariés de la Ville réunies, pourraient nous faire économiser 21 000 €. Nous contestons ce choix de gestion.

● **Lors du dernier Conseil municipal, il nous a été demandé de voter une modification du bail qui lie la Commune avec Relais-Soleil Armor pour le Village Vacances Henri-IV.** La modification est celle-ci «le preneur s'engage à contractualiser avec le C.F.A. d'Angreviers». Nous pensons qu'il fallait donner au gestionnaire la possibilité d'élargir son champ d'activité mais ne pas le contraindre à accueillir un internat de garçons. Cet ajout au bail change la vocation initiale du site et engage la Ville sur le long terme. Cette décision, encore une fois, a été prise sans travail préalable en commission.

Par nos propositions et critiques nous pensons servir au mieux les intérêts de la ville et de ses habitants.

A toutes et à tous nous souhaitons une bonne et heureuse année 2005.

Les élus minoritaires

ASSAINISSEMENT

Explication sur le changement de la tarification

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission «Finances», a décidé de changer la méthode de tarification du service de l'assainissement.

Le service de l'assainissement doit supporter toutes les charges de traitement de l'eau sale évacuée des habitations, mais aussi l'entretien et la création des réseaux qui la transportent.

Les impôts des Clissonnais ne peuvent pas servir à financer ces charges. Des subventions sont octroyées par différents partenaires, mais, pour l'essentiel, ce sont les redevances d'assainissement qui doivent être suffisantes pour couvrir toutes les dépenses.

Or, ces dépenses sont en nette croissance du fait des lourds travaux entrepris et à venir. Ces travaux font suite à des études détaillées. Leur nécessité fait l'unanimité.

Pour les financer, il faut absolument augmenter les recettes, et veiller à ce que l'effort collectif qui est nécessaire, soit à la fois **mesuré** et **équitable**.

Cet effort doit être mesuré, parce que les ménages sont déjà soumis à de nombreuses dépenses qui augmentent fortement. Aussi, toutes les méthodes comptables permettant l'étalement des dépenses dans le temps ont été mises en œuvre. La hausse pour 2005, pour un service équivalent, ne sera pas supérieure à 18 € par foyer.

Cet effort doit être aussi équitable parce que, depuis longtemps, certains usagers payaient moins que ce qui correspond à la quantité d'eaux usées rejetées, pendant que d'autres payaient pour un forfait au-delà de leur consommation réelle. La suppression du forfait, pour s'approcher au plus près des situations réelles, répond à la volonté d'une plus grande équité. C'est aussi une obligation réglementaire.

Dorénavant, chacun paiera un abonnement qui correspond aux frais fixes de gestion du service.

Ensuite, la facturation sera basée sur les m³ d'eau consommée :

- soit la consommation relevée au compteur d'eau ;
- soit une consommation moyenne de 22 m³ par personne vivant au foyer, s'il n'y a pas de compteur d'eau.

Dans le cas des personnes disposant d'un puits et d'un compteur d'eau, la facturation sera basée sur la plus forte des deux valeurs ci-dessus.

D'ores et déjà, la mise à jour du fichier est en cours. Elle permettra que chacun participe à la dépense collective, au plus juste, à l'exact niveau des dépenses engagées.

NB : Il n'y a pas de modification pour ce qui concerne les assainissements autonomes.

Ça bouge, dans les villages !

Nouveaux habitants, installations d'entreprises artisanales, évolution des exploitations viticoles, pour toutes ces raisons, on a dû revoir les plans de signalisation des panneaux implantés depuis plus de 10 ans au cœur ou à l'entrée des villages clissonnais.

Le coût de l'opération s'est élevé à 3 283 € T.T.C..



CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Les "mains vertes" récompensées

Le palmarès de la 3^e édition du concours a été rendu public le 27 novembre 2004.

Le jury, composé d'élus, d'un représentant de l'A.C.A.C. (Association des Commerçants et Artisans Clissonnais) et de professionnels, a dû faire deux passages, le 28 juin et le 26 juillet, pour élire les lauréats 2004 (par catégories).

Jardins visibles de la rue

ESSEUL Danièle - 6, rue Saint-Vincent
VILAINE Daniel - 10, passage Lemot
BLANLOEIL Georges - 1, rue de la Source
BALLUS Georges - 15, avenue du Fief des Pommiers
AUDUREAU Jean-Yves - 44 bis, route de St-Lumine-de-Clisson

Balcons et trottoirs

AUBERGE DU CHATEAU - 2, rue de la Collégiale
DOUILLARD Maurice - 15, route de Bournigal
LIMOUSIN Maurice - 24, route de la Brébionnière
PRIJENT Christiane - 2, impasse des Rosiers
GRIFFON Nicole - 4, allée Suzanne-Lenglen

Appuis de fenêtres

PERRIGNON Fabienne - 13, rue René-Guy-Cadou
JOUANNIC Claude - 10, impasse du Pen-Hir
GOISLOT Henry - 5, rue du Pressoir
DROUINEAU Robert - 3, rue du Pressoir
GOUREAU Janine - 39, route de Bournigal

Villages

PABOEUF Chantal - La Haute Grange
CAILLAUD Hubert - 14, rue Angevine (La Dourie)
BONNET Christian - 46, rue des Sabotiers (Le Piteau)
GAUTHIER Valentin - 3, allée des Bois (Le Sauzay)
LE BAIL Jean-Yves - 5, rue du Calvaire (Les Mortiers)

Le prix spécial du Jury a été décerné à Maurice POIRON, qui habite 44, route de Saint-Lumine-de-Clisson.

Remerciements à tous ces jardiniers «en herbe» qui contribuent à l'embellissement de la cité.

Rendez-vous en 2005. D'ici là, vite à vos bêches, pioches et autres râteaux...



BRÈVE

LE DON D'ORGANES ET DE MOELLE OSSEUSE EST UNE CAUSE QUI VOUS TOUCHE. REJOIGNEZ L'A.D.O.T. 44 !

Vous êtes touchés de près ou de loin par le don d'organes ou le don de moelle osseuse.

L'Association pour les Dons d'Organes et de Tissus (A.D.O.T. 44) a besoin de vous.

L'A.D.O.T. 44 recherche des bénévoles dans de nombreuses communes du département afin d'assurer de mieux en mieux sa mission d'information auprès de la population.

Le rôle de ce «correspondant local» est essentiellement d'approvisionner les points de dépôts en plaquettes d'information (cabinets médicaux, pharmacies, etc.), en passant trois fois par an sur ces lieux.

Un responsable de secteur vous aidera à mettre en place cette activité. Elle est importante pour sensibiliser la population sur la nécessité des dons d'organes et de moelle osseuse.

LES CONTACTS :

Tél (répondeur). 02 51 72 27 15
Courriel : franceadot@wanadoo.fr
Site Internet : www.france-adot.org

LEVER DE RIDEAU A L'ESPACE CULTUREL ST-JACQUES

Les associations clissonnaises et la compagnie Bel Viaggio ont inauguré la nouvelle scène.



Ce devait être l'événement marquant de la rentrée 2004-2005. L'ouverture de l'Espace culturel Saint-Jacques a bel et bien été à la hauteur de cette espérance.

Pendant trois jours (les 17, 18 et 19 septembre 2004), les associations culturelles «du cru» et la compagnie nantaise Bel Viaggio ont donné le ton. Tout a débuté le vendredi soir avec le concert du Shango Blues Band, une œuvre unique de Bob Destiny, «Les Marches de Bretagne», en hommage à Clisson. Le samedi, et le dimanche surtout, les nombreux visiteurs venus à Clisson pour les Journées du Patrimoine, ont pu découvrir l'espace et la programmation variée que proposaient les associations culturelles invitées par la municipalité.

Ce week-end de «folies» s'est achevé dans le rire avec l'époustouflante «Donna Giovanni», une pièce de théâtre façon Commedia Dell'Arte interprétée par la compagnie Bel Viaggio que l'on apprécie beaucoup à Clisson.

■ La saison culturelle clissonnaise démarre fort !

Depuis l'ouverture, trois spectacles ont déjà eu lieu. Les deux premiers étaient programmés par la Ville à l'Espace culturel Saint-Jacques :

La troupe des Petites Z'Affaires faisait salle comble pour la représentation de son spectacle d'humour musical «C'est de quel côté la scène ?», le 16 octobre.



Le 6 novembre, la Ville recevait la compagnie Même à Trois pour sa pièce «L'Original» mise en scène par Jean-Michel Couraud, Directeur artistique du théâtre Bonne Garde, à Nantes



■ Chapeaux bas les artistes !

Samedi 27 novembre, il y avait foule sous le chapiteau «Chez Gino». Les spectateurs, venus assister au «Puppet Circus», ont applaudi à tout rompre à la fin des six spectacles, les jeunes artistes des différentes compagnies présentes ce soir là.

L'Assoc' Béchamel qui organisait la soirée, profite de la parution de ce magazine, pour renouveler ses remerciements à l'ensemble des bénévoles pour le «coup de main» et les compagnies qui ont accepté de jouer à prix réduit.

N'oubliez pas que l'Assoc' Béchamel remonte son chapiteau à l'Eperon au printemps.

Le groupe MA VALISE fêtera son second album, en compagnie des RAGEOUS GRATOONS et d'autres invités surprise. Alors rendez-vous le 12 mars 2005, à 20h30... Chez Gino !



Credit photo : Damien Bossis

■ NOUVEL AN DU MUSCADET

3500 visiteurs pour cette 16^e édition



La nouvelle formule du Nouvel An du Muscadet a tenu toutes ses promesses, dimanche 5 décembre, sous les Halles. Une soixantaine de vigneronnes des communes de la Vallée de Clisson s'était mobilisée pour faire découvrir le nouveau millésime du Muscadet dans une ambiance particulièrement festive et conviviale.

Cette année, l'association des Vignerons de la Vallée de Clisson, l'Office de Tourisme et la Communauté de communes avaient mis en synergie leurs compétences respectives afin que le «Nouvel An du Muscadet» s'inscrive véritablement dans le calendrier des manifestations touristiques du territoire intercommunal et joue son rôle de vitrine du vignoble de la Vallée de Clisson, notamment auprès du public de l'agglomération nantaise.

En plus de la traditionnelle dégustation du millésime de l'année, plusieurs nouveautés étaient proposées au public : la dégustation et la vente des anciens millésimes (2002 et 2003) et du Grand Prix Régional des Muscadet sur Lie, le tout dans un nouveau décor.



Le public a apprécié cette nouvelle formule puisque environ 3500 personnes sont passées sous les Halles tout au long de la journée, pour déguster les Muscadet ou les autres produits du terroir, ou tout simplement pour faire une petite pause en écoutant la troupe de cuivres du Bernic Jazz Band et la chorale clissonnaise Bocaloup'.



289 PARTICIPANTS

Course du contournement

C'est un Valletais, Gaëtan Sécher, qui a remporté la «Course du Contournement», une boucle de 13km qu'il a parcourus en moins de 41 mn.

Première et dernière du nom, cette course était organisée par l'Etoile-Athlétisme sur le nouvel axe routier périphérique, le dimanche 3 octobre 2004, quelques semaines seulement avant l'ouverture de la première section entre Gétigné et Clisson, le 30 novembre dernier.





1100 PARTICIPANTS A RANDISSIMO EN VALLÉE DE CLISSON

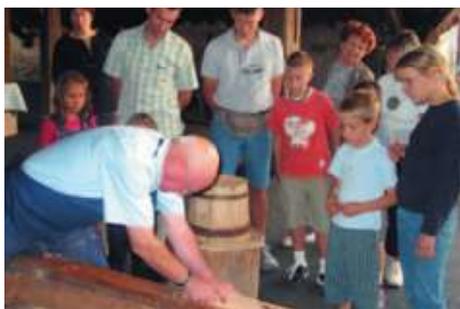
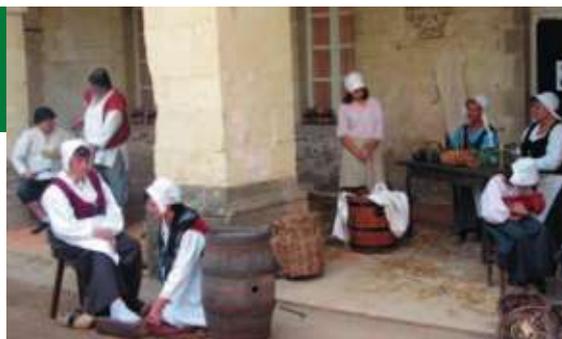
En inaugurant son nouveau nom, la 3^e édition de la manifestation «RandissimO», (ex «Randos du Patrimoine»), coordonnée par l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, a rencontré un franc succès. En effet, 1100 personnes ont participé à l'ensemble des circuits (pédestres et nautiques) qui étaient proposés sur les communes de la Vallée de Clisson.



La mobilisation des forces vives des communes (associations, élus et producteurs locaux) est une fois de plus à l'origine du succès de cette manifestation. Les habitants de la communauté de communes et du vignoble ont été fidèles au rendez-vous. De nombreux randonneurs venus de l'agglomération nantaise et des départements voisins ont pu découvrir et apprécier les charmes et les richesses de notre environnement dans un aspect convivial et festif. L'Office de Tourisme et la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson leur donnent rendez-vous pour l'édition 2005 de «RandissimO», les 10 et 11 septembre prochains.

Un record d'affluence pour les journées du Patrimoine

De nombreux visiteurs sont venus profiter des animations proposées par l'Office de Tourisme et la Ville de Clisson dans le cadre des Journées du Patrimoine. Les grands classiques du patrimoine clissonnais font toujours autant d'adeptes.



Ainsi, le château, ouvert gratuitement par le Conseil Général, a accueilli 2800 visiteurs. Comme chaque année, la visite du clocher de l'église Notre-Dame a également été très prisée, comme en a témoigné la longue file d'attente tout au long de l'après-midi. Enfin, Gaby Neau a vu défiler pas moins de 500 personnes dans son moulin de Gervaux.



Dans le cadre du thème national «Patrimoine, sciences et techniques», l'Office de Tourisme avait convié, sous les Halles, des artisans d'art intervenant dans la restauration du patrimoine.

Ainsi, Monsieur Cizeron, tailleur de pierres, Monsieur Tixier, maître-verrier et Monsieur Brebion, tonnelier, ont dévoilé leur savoir-faire à un public captivé. A la Garenne Valentin, l'Institut Européen Supérieur d'Enluminure d'Angers proposait une exposition et une démonstration des techniques d'enluminure, de reliure et de calligraphie.



L'oratoire était tout particulièrement approprié à la présentation de ces techniques médiévales qui ont enchanté les visiteurs. Sous le cloître, les Amis du Château ont interprété un tableau vivant sur le thème des sabotiers, tandis qu'un duo musical classique, violoncelle et guitare, accompagnait le visiteur dans sa promenade.

Enfin, c'était également l'occasion pour la Ville de Clisson d'ouvrir au public l'ancienne église Saint-Jacques nouvellement réhabilitée, en y présentant des spectacles dans le cadre de l'inauguration de la saison culturelle.



Une fois de plus, Clisson s'affirme comme un rendez-vous incontournable des Journées du Patrimoine en Loire-Atlantique.

A noter : en 2005, elles auront lieu les 17 et 18 septembre.

EN BREF...

Quelques photos souvenirs d'un automne bien animé...



Le Festival du cinéma le Connetable

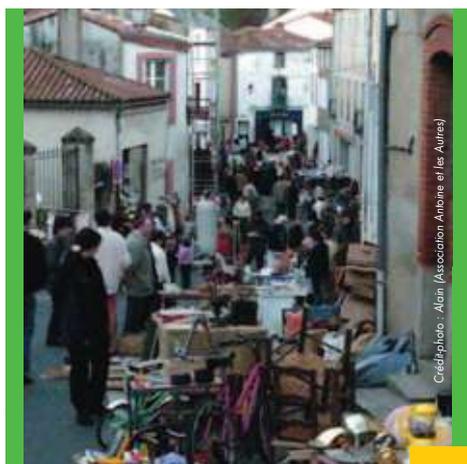
Il a fort bien marché cette année, puisque l'association enregistre 2700 entrées sur trois semaines de projection, entre le 26 octobre et le 12 novembre.

Le point marquant de cette 31^e édition restera la visite de la réalisatrice Eléonore Faucher, venue présenter son excellent premier film, «Brodeuses».



Bienvenue à Clisson !

Comme chaque année, l'association A.V.F.-Clisson organisait, le 13 novembre, la soirée d'accueil des nouveaux Clissonnais, en présence des élus de la municipalité.



Crédit photo : Alain (Association Antoine et les Autres)

Grand ménage de saison

■ Deux vide-greniers ont été organisés récemment par l'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire Jacques-Prévert et l'association Antoine et les Autres.

■ Ces deux manifestations ont attiré de nombreux visiteurs. Les vide-greniers, très en vogue ces derniers temps, participent aussi à promouvoir la cité clissonnaise.



Les plus de 70 ans réunis pour le banquet annuel

Mme Guillaumie, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et ses collègues du Conseil municipal, avaient invité les aînés de la commune autour d'un repas convivial le 28 novembre ; un moment privilégié passé entre amis, qui a réuni pas moins de 350 Clissonnaises et Clissonnais.



TRANSPORT FERROVIAIRE

Deux nouvelles dessertes TER pour Clisson



La Région des Pays de la Loire, autorité organisatrice du transport régional de voyageurs, a décidé d'améliorer les dessertes TER de Clisson.

Depuis le 12 décembre 2004 :

- sur le train TER 858632, les Sables d'Olonne-Nantes, circulant du lundi au vendredi (départ à 5h32 et arrivée à 6h45), un arrêt supplémentaire a été créé à 6h29 en gare de Clisson, ce qui offre une très bonne correspondance avec le TGV 8810 à destination de Paris (départ à 7h de Nantes) ;
- sur le train TER 858666, La Roche S/Yon-Nantes, circulant du lundi au vendredi (départ à 17h33 et arrivée à 18h33), un arrêt supplémentaire a été créé à 18h15, afin de satisfaire la clientèle scolaire.

LE PORTAIL EUROPÉEN DE LA JEUNESSE

UN NOUVEL OUTIL POUR 75 MILLIONS DE JEUNES EUROPEENS

Si vous avez envie de partir dans un autre pays d'Europe pour étudier, travailler ou bien pour passer vos vacances..., si vous cherchez des activités ou des opportunités en Europe, alors ce portail est un bon point de départ ! Il contient des informations, des actualités et des espaces de discussion : tout sur l'Europe pour les jeunes !

Ce portail Internet, créé sur l'initiative de la Commission européenne s'adresse principalement aux 15-25 ans :

<http://europa.eu.int/youth/>

Le lien dans les Pays de la Loire :

<http://www.europe.paysdelaloire.fr>

ALLO, SERVICE PUBLIC

Le Gouvernement a récemment mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939 baptisé : «Allô, service public».

Ce numéro permet à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Les renseignements donnés concernent les domaines d'intervention du service public et permettent aux usagers comme aux fonctionnaires de l'Etat ou des Collectivités locales, de gagner du temps.

«Allô, service public» est accessible du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi, de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

FUTURS RETRAITÉS, LE CICAS, VOUS CONNAISSEZ ?

- Vous allez partir en retraite et vous souhaitez constituer votre dossier de retraite complémentaire : ARRCO - AGIRC - IRCANTEC.
- En cas de décès de votre conjoint ou ex-conjoint, vous souhaitez vous informer sur les droits de réversion (les conditions d'ouverture des droits sont différentes de celles de la Sécurité Sociale).
- Vous êtes retraité(e) et souhaitez vous informer sur l'action sociale des institutions de retraite complémentaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre CICAS.

Centre d'information gratuit de la retraite complémentaire des salariés de votre département, le CICAS est là pour vous accueillir, répondre à vos questions, vous conseiller et vous aider à constituer votre dossier de retraite.

CICAS DE LOIRE-ATLANTIQUE
Tél. : 02.40.48.01.32

N'hésitez pas à téléphoner. Selon la nature de votre demande, un conseiller retraite répondra directement à votre question et/ou vous proposera un rendez-vous sur Nantes ou sur Clisson (en mairie-annexe : 5, grande rue de la Trinité).

LA C.R.A.M. PAYS DE LOIRE MET À VOTRE DISPOSITION UN NUMÉRO UNIQUE D'INFORMATION RETRAITE

Au 0 825 568 568 (0,15€/mn à partir d'un poste fixe), des conseillers sont à votre service pour vous informer et vous orienter du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Ils répondent à vos questions sur vos droits. Ils vous conseillent pour vos démarches, en vous proposant un rendez-vous si nécessaire. Et le cas échéant, ils vous orientent vers un interlocuteur spécialisé.

Site Internet : www.cram-pl.fr

Elections à la Mutualité Sociale Agricole

La population agricole (actifs et retraités, salariés, exploitants et employeurs de main-d'œuvre) est appelée à désigner ses représentants au niveau cantonal. Les délégués élus désigneront ensuite les membres du Conseil d'Administration. Pour la première fois, les élections s'effectuent exclusivement par correspondance et non plus à la mairie.

Quand et comment voter ?

- Janvier 2005 : Les électeurs reçoivent un courrier de la M.S.A. contenant les bulletins de vote et une enveloppe retour pré-affranchie. Le vote s'effectue exclusivement dans cette enveloppe.

- Jusqu'au 25 janvier 2005 (date limite du vote, cachet de la Poste faisant foi) : Ils doivent signer et poster l'enveloppe de vote M.S.A..

Pour éviter tout oubli, la M.S.A. recommande de voter dès réception du matériel de vote.

Art du Bois Sèvre et Maine a déménagé



Les bénévoles d'Art du Bois vous accueilleront désormais dans de nouveaux locaux situés au 12, rue de la Fresnaie, à Saint-Hilaire-de-Clisson.

C'est à cette adresse qu'auront lieu les deux portes ouvertes annuelles, qui vous permettent de découvrir le savoir-faire de l'association. Sans aptitude particulière, vous pouvez d'ailleurs y adhérer et vous inscrire aux activités manuelles qu'elle propose : réalisation d'objets usuels ou artistiques en bois. Ces activités sont encadrées par une équipe bénévole disponible et sympathique, dont deux salariés à temps partiel.

L'activité est ouverte :

- aux jeunes à partir de 13 ans ;
- aux demandeurs d'emploi ;
- aux personnes en incapacité de travail ;
- aux personnes qui souhaitent en faire un loisir.

Pour les inscriptions ou pour acheter les objets réalisés par les bénévoles : téléphonez à l'atelier, pendant **les heures d'ouverture** : le lundi, le jeudi et le vendredi, l'après-midi, le mercredi et le samedi, toute la journée.

Tél. 02 40 54 74 11

Si vous souhaitez intégrer le bureau pour participer à la vie de l'association, vous êtes invités à assister à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 21 janvier 2005, salle de la Vergnaie, à Saint-Hilaire-de-Clisson.

Prochaine Porte Ouverte : 14 et 15 mai 2005.

Au mois de septembre, le Comité de jumelage s'est rendu à Klettgau pour participer aux fêtes du vin. C'est dans une ambiance conviviale et festive que les participants ont pu assister à cette grande manifestation qui se déroulait sous un chapiteau de plus de 1000 places, avec l'élection de la «Princesse du Vin» le samedi après-midi.

Lors de la participation au défilé, le dimanche, une dégustation de Muscadet nouveau, offert par un viticulteur, était servie par les membres du comité aux participants. Sur le site, des ventes de gâteaux et de vins (etc.) avaient également lieu dans les rues, au profit des différentes associations de la commune.

Tous les participants ont été ravis de ce trop court séjour qui a permis à plusieurs d'entre eux de découvrir le jumelage et le canton de Klettgau. Ce déplacement a également été l'occasion d'une réunion de travail pour préparer les échanges 2005.

COMITÉ DE JUMELAGE CLISSON-KLETTGAU

ECHANGES 2005 :

Echange scolaire : C'est le collège privé Immaculée-Conception qui prend la relève après le collège public Cacault en 2004. Du côté allemand, de nombreux élèves semblent déjà intéressés pour y participer. Dates retenues : Accueil au collège de Clisson du 12 au 19 mars et déplacement à Klettgau du 9 au 16 avril.

Déplacement en Allemagne de l'école des sapeurs-pompiers de Clisson. Il s'agit du retour d'un échange ayant eu lieu en 2003. Il est proposé de retenir les dates du 20/21 au 27/28 août. Cet échange se ferait sous forme de camp, les jeunes Allemands étant également présents sur le site. Le groupe serait renforcé par des jeunes de deux autres centres voisins.

DEUX PROPOSITIONS SONT FAITES AU COMITÉ ALLEMAND :

- L'Association Orchestre et Chorale du Vignoble (A.O.C.V.) serait intéressée pour se rendre au complet à Klettgau. Le groupe étant important, il est proposé, pour des raisons d'hébergement, que seul l'orchestre puisse y aller en 2005. Si les deux formations souhaitent se produire ensemble, il leur est proposé de repousser leur déplacement d'un an et de participer aux cérémonies du 30^e anniversaire du jumelage qui auront lieu en 2006.

- En cas de désistement de cette association il sera organisé, le week-end de l'Ascension, une randonnée pédestre (transport en car puis découverte du canton de Klettgau, de la Forêt Noire, des rives du Rhin et des environs). Toutes les personnes intéressées pourront y participer.

ACCUEIL :

- Des conseillers municipaux et employés communaux de Klettgau du 31 mars au 3 ou 4 avril.
- De la Chorale d'Hommes de Greissen lors du week-end de l'Ascension. Les chorales du canton seront contactées pour un échange et/ou une participation commune.
- D'un groupe médiéval. Quelques jeunes proposent de participer aux fêtes médiévales de Clisson. Ils apporteront costumes et campement.

*La secrétaire du comité de jumelage,
Claudine Bourmaud*

L'A.O.C.V. "Une association à consommer sans modération"



Tel était le titre dans la presse régionale en 2002. Depuis, les chanteurs et les musiciens de l'Association Orchestre et Chorale du Vignoble ont vraiment consommé leur art sans modération et pour le plus grand plaisir.

Cette association, composée de deux sections, chorale et orchestre, a pour but la pratique du chant choral et la musique instrumentale (musique classique et populaire).

■ La chorale, composée de 63 exécutants (hommes et femmes), s'oriente surtout vers les chants profanes et un peu religieux. Elle est dirigée par deux chefs de chœur.

■ L'orchestre, dirigé par un chef bénévole, est composé de 19 instrumentistes (1 saxo soprano, 2 clarinettes, 2 flûtes, 2 saxos alto, 2 saxos ténor, 2 barytons, 1 trombone, 3 basses et 1 piano-orgue).

Chaque section se réunit chaque semaine (sauf l'été) pour les répétitions (2 fois pour la chorale, le mardi et le jeudi après-midi, au Cercle Olivier de Clisson ; 1 fois pour l'orchestre, le lundi après-midi à la Maison des Associations).

L'ensemble anime des après-midi récréatifs dans les différentes maisons de retraite de la région (Clisson, Gétigné, Vallet, le Loroux-Bottereau, Montaigu, Boussay, la Bruffière, Vertou, etc.) et assure deux concerts dans l'année : la Sainte-Cécile, au mois de novembre, et un concert de printemps au début avril. Une franche camaraderie règne dans les deux sections. Ce serait avec plaisir, si vous avez le goût de l'art choral ou de la musique, que nous vous accueillerions dans notre association.

ADHERER, VOUS NE LE REGRETTEREZ PAS !

Pour des raisons de disponibilité, la seule contrainte est d'être retraité, car les répétitions ont lieu les après-midi.

Pour tout renseignement, vous devez vous adresser à :

■ Pour la chorale :

Bernard Fertelière : 02 40 54 04 72

Pierre Berthet : 02 40 54 30 75

■ Pour l'orchestre : Gilles Hardy : 02 40 54 22 69

Le Cercle Celtique DISTINGUÉ PAR LA CONFÉDÉRATION WAR'L LEUR

Félicitations au Cercle Celtique Olivier de Clisson qui a été nommé groupe de 1^{ère} catégorie par la Confédération War'L Leur.

Cette distinction récompense le groupe pour la grande qualité de ses spectacles au cours de la saison 2004.

QU'EST-CE QUE LA CONFÉDÉRATION WAR'L LEUR ?

C'est une association loi 1901 qui a pour objectifs l'étude, la recherche, la préservation et la transmission des Arts et Traditions populaires en Bretagne.



Elle dispense à ses adhérents et au public, débutants ou initiés, des formations en danse, musique, chant et broderie, par le biais de stages, journées d'études, sessions de formation, expositions, conférences, etc.. Durant la saison estivale, elle gère les déplacements des groupes affiliés, qui participent aux festivals et aux fêtes en Bretagne, en France ou à l'étranger. Cette confédération regroupe environ 70 Cercles Celtiques ; ce qui représente plus de 5 000 personnes.

Naissances

SEPTEMBRE

BEGON Océane
LEJEUNE Thomas
AUDRAIN Yanis
FORTIN Solène
LEBRASIDEC Lucie
CADORET Fiona
D'AVIAU DE TERNAY Mathieu

OCTOBRE

PORTOLLEAU Anaïs
CHAHLA Jean-Eudes

NOVEMBRE

MORIN Axel
PINEAU Solène
YUKSEL Emre
CHAUVEAU Tom
BORDEVAIRE Nathan
PACREAU Rélem

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson magazine, doivent le signaler en mairie.

Mariages

SEPTEMBRE

MECHINEAU Katia/LERAY Eric
JADAUD Stéphanie/LOPEZ Xavier
NERRIÈRE Aurélie/MARTIN Luc
JOUY Angélique/TUDEAU Emmanuel

NOVEMBRE

CAMUS Alexandra/BRAUD Christian

Ils nous ont quittés

SEPTEMBRE

ARNAUD René (82 ans)
MARY Hélène (83 ans) *Vve CHARBONNEAU*
LERAY Denise (90 ans) *Vve ALLAIS*
MINAUD Fernand (73 ans)
BERNARD Yvonne (92 ans) *Vve PROQUIN*

OCTOBRE

DENIS Anne-Marie (78 ans) *Epouse AUDUREAU*
BAUSSART Jeanne (92 ans) *Vve GABORIAU*
GUIGAND Bertrand (55 ans)
ESPA Jeanne (101 ans)
BILLARD François (92 ans)
COUTEAU Joseph (88 ans)
DENIS Jules (102 ans)

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction
Bureau Municipal - Anne Loiret

Conception - Réalisation
Régie publicitaire
Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Décembre 2004

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80
Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique :
contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :
- Anne Loiret
- Maryse Menozzi
- Yvan Pasquier

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION D'ACCUEIL

Le nouveau dispositif de délivrance des attestations d'accueil est présenté dans un décret du 17 novembre 2004 et porte sur plusieurs points.

- Chaque demande de validation d'attestation d'accueil fait désormais l'objet d'une taxe de 15 euros (timbre OMI que l'on peut se procurer au Trésor Public).

- Les justificatifs requis :

- **Justificatifs relatifs à l'identité du demandeur :** carte d'identité, passeport si le demandeur est Français ou ressortissant de l'Union Européenne, carte de résident, carte de séjour si le demandeur est étranger.

- **Justificatifs relatifs au domicile :**

L'hébergeant doit attester de sa qualité de propriétaire ou de locataire du logement dans lequel il se propose de recevoir le visiteur étranger en présentant **deux justificatifs :**

- un titre de propriété (ou dernier avis d'imposition des taxes foncières) ou un bail locatif (ou taxe d'habitation) ;
- une facture EDF, d'eau ou de téléphone.

- **Justificatifs relatifs aux ressources de l'hébergeant :**

Présenter tout document permettant d'apprécier les ressources de l'hébergeant, qui s'engage à prendre en charge tous les frais de séjour en France de l'étranger au cas où celui-ci n'y pourvoirait pas.

- **L'attestation d'assurance :**

Une attestation d'assurance est désormais exigée du visiteur étranger. Elle peut être souscrite par l'hébergeant ou le visiteur. Elle n'a pas à être produite pour obtenir l'attestation d'accueil, mais le choix du souscripteur devra y être mentionné.

- **La validité de l'attestation d'accueil :** L'attestation d'accueil devra comporter l'indication exacte des dates d'arrivée et de départ prévues. La période indiquée sur l'attestation devra strictement coïncider avec celle figurant sur le visa.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service "Accueil à la Population".

NOM DE FAMILLE

Depuis janvier 2005, la nouvelle loi sur le nom de famille est applicable. Ce texte permet aux enfants nés après le 1^{er} janvier 2005 et à leurs frères ou sœurs puînés, de se voir attribuer soit le nom de leur père, soit le nom de leur mère, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par les parents.

Tous les enfants de la même fratrie devront porter le même nom de famille. La loi permet également des mesures rétroactives pour les enfants nés après le 2 septembre 1990 et avant le 1^{er} janvier 2005. Ainsi pendant 18 mois, du 1^{er} janvier 2005 au 30 mai 2006 inclus, les parents d'un enfant dont la filiation a été établie en même temps, pourront seulement ajouter au nom de cet enfant celui de son parent qui ne lui a pas transmis le sien.

La demande se fera sous forme d'une déclaration conjointe, signée des deux parents et devra être remise à l'officier d'état-civil du domicile du premier enfant, commun des parents.

Tous les enfants du couple devront porter le même nom. L'accord des enfants de plus de 13 ans est obligatoire.

Pour tout renseignement, s'adresser au service état civil.

PIERRES TOMBALES

A l'issue de la procédure de reprise des concessions réputées abandonnées au cimetière Saint-Gilles, la Ville de Clisson a conservé des pierres tombales en granit qui ont fait l'objet d'une remise en état. Ces pierres sont actuellement disposées au cimetière Pot Neuf et sont destinées à la vente au public.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service "Accueil à la Population".

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en janvier, février et mars 1989, doivent se faire recenser en mairie avant le 31 mars 2005, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

A l'issue de cette démarche, une attestation de recensement est remise. Elle est à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré en mairie.

CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est accessible aux personnes munies d'une carte magnétique. Cette carte est délivrée à l'accueil de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile (facture récente).

La carte permet 18 passages annuels (année civile) en déchetterie.

Elle est automatiquement remise à zéro en début d'année sans aucune démarche de son détenteur.

AUTOCOLLANT

"Merci d'épargner ma boîte aux lettres"

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible. Pour les personnes qui ne souhaitent pas recevoir les imprimés non adressés, il suffit de se procurer en mairie, auprès du service "Accueil à la Population", l'autocollant édité par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Cet autocollant signifie le refus de recevoir des publicités et des journaux gratuits sans adresse.

RAPPEL DES HORAIRES DU SERVICE "ACCUEIL À LA POPULATION"

- Du lundi au jeudi, de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
 - Le vendredi 9h-17h
 - Le samedi 9h-12h



Du 5 au 31 janvier

Inscriptions et permanences pour la distribution des graines aux adhérents

Jardiniers de France
9h.-12h. - 6, rue du Buffet

29 janvier

Galette des Rois

Handball Clisson
17h.-21h. - Complexe polyvalent du Val de Moine - salle Poitou

Assemblée Générale suivie du traditionnel Queen's Cake

Comité de jumelage Clisson-Cowbridge
16h. - Cercle Olivier de Clisson

5 février

"Y'AURA DU MONDE"

Cabaret - Chansons françaises



par la compagnie Bernadette Bousse
Ville de Clisson
20h30
Espace Culturel St-Jacques



6 février

FESTI'JEUX

Après-midi jeux de société pour petits et grands, en famille et entre amis. Entrée gratuite. Crêpes et rafraîchissements sur place

Les Pas Perdus
14h30 - Cercle Olivier de Clisson

Tournoi inter-club

Badminton Club Clissonnais
14h.-20h. - Gymnase Cacault

Du 8 décembre 2004 au 23 mars 2005

Campagne d'hiver des restos du cœur



Le mercredi de 14h. à 16h.
Salle du Champ de Foire
Tél. 02 40 03 98 85

7 février

Conférence intitulée : "Une autorité dite parentale" par M. BRIZAIS

Université Permanente
14h30 - Cinéma Le Connétable

12 février

Soirée Pot-au-feu

Handball Clisson
19h. - Salle du Champ de Foire

12 et 13 février

Saint-Valentin

- ◆ Concours d'écriture "le plus beau poème ou la plus belle lettre d'amour"
- ◆ Exposition sur le thème "Les Amoureux Célèbres dans la bande dessinée"

Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
A la Garenne Valentin



13 février

Assemblée Générale

Brême Clissonnaise
9h. - Salle du Champ de Foire

19 février

Soirée "Patrimoine et histoire locale" consacrée à François Cacault

A.V.F. (*) - Clisson
19h. - Cercle Olivier de Clisson



26 février

Tournoi départemental de fléchettes

Labous Noz Darts Club
13h.-23h30 - Complexe polyvalent du Val de Moine

28 février

Collecte de sang

L'Etablissement Français du Sang et l'Association des Donneurs Bénévoles de Sang de Clisson et sa Région
8h.-12h. - Cercle Olivier de Clisson

5 mars

Collecte de sang

L'Etablissement du Sang et l'Association des Donneurs Bénévoles de Sang de Clisson et sa Région
8h.-12h. - Cercle Olivier de Clisson

7 mars

Conférence intitulée : "Deux grands héros grecs : Achille et Ulysse"

par M. TOUCHEFEU
Université Permanente
14h30 - Cinéma Le Connétable

Du 9 au 21 mars

Festival de cinéma alternatif "Désembobinage"

Désembobinage
Clisson - Le Pallet - Vallet
Montbert - Le Landreau



19 mars

Soirée Paëlla

A.V.F. (*) - Clisson
19h. - Hôtel-Restaurant de la Gare

19 et 20 mars

Braderie de printemps (vêtements)

Vestiaire Solidarité
9h.-12h. et 14h.-18h.
Salle du Champ de Foire

20 mars

Loto

Handball Clisson
Gymnase Cacault

25 mars

Assemblée Générale

Arc en Ciel
20h30 - CAT Biocat de Gétigné

27 et 28 mars

Arrow-Head

Tournoi international de tir en campagne
Compagnie d'Arc Olivier de Clisson
Parcs de la ville

4 avril

Conférence intitulée : "L'histoire de la Gauche et de la Droite en France, de la Révolution à nos jours" par Mme GUIFFAN
Université Permanente
14h30 - Cinéma le Connétable

(*) A.V.F. : Accueil des Villes Françaises